



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mouvement des gilets jaunes et maintien de l'ordre public

Question au Gouvernement n° 1477

Texte de la question

MOUVEMENT DES GILETS JAUNES ET MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Pierre-Yves Bournazel.

M. Pierre-Yves Bournazel. Samedi dernier, des scènes d'une violence inouïe se sont déroulées sur notre territoire, singulièrement à Paris. En plein cœur de la capitale, des casseurs ont brûlé des véhicules, brisé des vitrines, incendié des bâtiments, pillé des commerces. Ils sont allés jusqu'à s'introduire dans l'Arc de triomphe, détruisant des symboles de notre République, de notre nation, de notre histoire. Ces actes, d'une très grande gravité, sont le fait de casseurs qui se sont mêlés à la foule. Aucune cause, aucune conviction, quels que soient les sentiments qui l'animent, ne peut justifier cette atteinte aux personnes, aux biens et aux symboles de notre démocratie. La condamnation de ces agissements doit être totale et unanime.

Je veux dire ici mon soutien à nos concitoyens, aux Parisiennes et aux Parisiens, ainsi qu'aux touristes qui ont eu le sentiment d'être pris au piège de ces événements. Je veux dire également mon soutien aux commerçants, aux artisans et aux riverains qui ont subi de lourds dégâts. Je veux enfin saluer le sang-froid des forces de l'ordre, l'engagement sans relâche des pompiers, la présence des élus et des maires d'arrondissement sur le terrain ainsi que le travail des services municipaux qui se mobilisent pour réparer le mobilier urbain. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Après trois semaines d'escalade de la violence, il est devenu essentiel de mettre fin à cette spirale infernale qui échappe à l'expression majoritairement pacifique des revendications des gilets jaunes. Il y a un chemin entre le chaos et le statu quo : celui du dialogue. Comme l'écrivait Pierre Mendès France dans *La République moderne*, en 1962, « la démocratie est d'abord un état d'esprit ». Il faut que chacun, à son niveau, accepte cet état d'esprit de dialogue démocratique.

Je poserai deux questions simples. Quelles mesures le Gouvernement compte-t-il prendre pour éviter que de tels actes de violence ne se reproduisent ? Quels engagements envisage-t-il de prendre pour renouer le fil du dialogue ? (Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir et sur quelques bancs du MODEM.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur Bournazel, 5 700 membres des forces de l'ordre – hommes et femmes appartenant à tous les corps d'action de notre police nationale – étaient engagés samedi dernier à Paris pour défendre d'abord la manifestation.

Nous avons choisi de proposer à ceux qui voulaient manifester dans des conditions responsables de le faire sur les Champs-Élysées.

M. Jean-Luc Mélenchon. Vous les avez gazés !

M. Christophe Castaner, ministre . Vous le savez, les ministres de l'intérieur successifs ont toujours refusé d'autoriser des manifestations sur cette avenue en raison des difficultés à la sécuriser. Pourtant, sous l'autorité du Premier ministre, nous avons souhaité tendre la main aux gilets jaunes qui voulaient manifester sur les Champs-Élysées. Seules 700 personnes y sont venues. Une seule condition était posée : il fallait ouvrir son sac pour permettre de vérifier l'absence d'armes par destination.

Ceux qui ont fait le choix de ne pas se soumettre à ce contrôle n'étaient pas des manifestants comme les autres. Ils ont pris le parti de se mêler à une foule de casseurs qui ont immédiatement attaqué les forces de l'ordre, dès huit heures cinquante du matin, et sont restés à leurs côtés. Ils sont donc aussi responsables, je vous le dis, de l'atteinte innommable à l'Arc de triomphe, des attaques contre des commerces, pour certains avec des tronçonneuses utilisées à même les vitres alors que des clients étaient présents à l'intérieur.

Les 5 700 membres des forces de l'ordre ont fait preuve d'un grand courage, reconnu de tous. Différentes forces ont été mobilisées et, contrairement à ce que j'ai pu entendre, 3 200 de ces personnels étaient mobiles et se sont déplacés au fil de la journée pour intervenir partout.

Nous devons prendre acte que les modes d'organisation ont changé. Ce matin, j'ai rencontré la maire de Paris et les maires d'arrondissement ainsi que l'ensemble des responsables syndicaux. Nous allons proposer une modification de notre mode d'intervention afin de le renforcer. Vous comprendrez que je ne peux pas le présenter ici, en direct, devant la télévision, car il devra être suffisamment efficace pour que les auteurs de faits comparables à ceux que nous avons connus samedi dernier soient immédiatement interpellés puis, je n'en doute pas, sanctionnés. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

Circonscription : Paris (18^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1477

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2018](#)